

# Table des matières

## Partie 1

### Cadre juridique et évolutions récentes

<b>Retard de paiement et recouvrement amiable de dettes... Sur la piste du consommateur en défaut de paiement!</b>	9
Sabine THIBAUT et Maëlle SERVAIS	
Introduction	9
I. Le retard de paiement : quand l'échéance passe... et que le paiement prend la poussière (titre I du livre XIX du CDE)	10
A. Notions essentielles et champ d'application	10
1. Le « consommateur »	10
2. L'« entreprise »	11
3. La « dette due » et le « retard de paiement »	12
4. Champ d'application : quels constats, quelles remarques ?	14
B. Retard de paiement : des intérêts et des coûts sous contrôle	15
1. Mise en demeure sous forme d'un premier rappel sans frais	16
2. La clause indemnitaire	20
C. Titre I du livre XIX : quelle application et quelles articulations dans notre arsenal juridique ?	27
II. Le recouvrement amiable de dettes : sur la piste des dettes impayées (titre II du livre XIX du CDE)	30
A. Le recouvrement amiable de dettes	31
B. L'activité de recouvrement amiable de dettes	32
1. Obligation d'inscription préalable auprès du SPF Économie	32
2. Contrôle de l'Inspection économique	33
C. Procédure de recouvrement amiable de dettes	33
1. Obligation de vérification du respect de l'article XIX.4 du Code de droit économique	33
2. Mise en demeure	34

3. Obligation de confirmer tout accord relatif au paiement de la dette et au plan de paiement	35
4. Pratiques et comportements interdits	35
5. Interdiction de réclamer des frais et indemnités supplémentaires	36
6. Causes de suspension de la procédure de recouvrement amiable	36
7. Sanctions civiles et pénales	37
Conclusions générales	38

## **Médiation de dettes amiable : oser l'utopie** 41

Philippe BALSAT, Christophe BEDORET et Emilie DE GROOTE

Introduction	41
I. Le nouveau dispositif de la médiation de dettes amiable	43
A. Préambule	43
B. Les principes généraux relatifs à la médiation de dettes amiable	44
C. La fonction de médiateur de dettes et ses implications	44
D. Le processus de médiation de dettes amiable et les obligations du médiateur	46
1. La convention : point de départ de la médiation de dettes amiable	46
2. Les entretiens et les analyses : fil rouge de la médiation de dettes amiable	47
3. Les négociations et l'exécution des accords : cœur de la médiation de dettes amiable	49
E. Les obligations du débiteur	50
F. La fin de la médiation de dettes amiable	50
G. Les coûts de la médiation de dettes amiable	52
H. Les enseignements	52
II. L'analyse croisée du règlement collectif de dettes et de la médiation de dettes amiable	53
A. Préambule	53
B. Les effets des modes de traitement du surendettement	54
1. Les effets à court terme	54
2. Les effets à moyen terme	59
3. Les effets à long terme	67
C. Le cadre des modes de traitement du surendettement	76

1. La gestion des ressources	76
2. La gestion des créances	79
3. Le processus communicationnel	81
4. Le processus décisionnel	84
5. La durée	87
D. Le coût des modes de traitement du surendettement	93
III. Les projections	101
A. Chambre des particuliers en difficulté	101
B. Circuit accéléré de remise totale des dettes	103
C. Procédure de désendettement	105
IV. La modernité de la médiation de dettes amiable	107
Conclusion	117

## **Partie 2**

### **Pratiques professionnelles**

<b>Le juge de paix et les contentieux du recouvrement</b>	121
Vincent DELFORGE	
Introduction	121
I. Rappel des compétences du juge de paix en matière de recouvrement de dettes	122
II. Le rôle du juge de paix en matière de droit de la consommation	123
III. Les clauses indemnitaires	124
IV. Les intérêts moratoires	127
V. Le rôle du juge de paix en matière de crédit à la consommation	128
VI. Le rôle du juge de paix en matière de dettes d'énergie	129
VII. La loi du 15 mai 2024 concernant la lutte contre le surendettement et la protection des entreprises en difficulté	132
A. La prescription	132
B. L'information quant aux modes alternatifs de règlement des litiges	134
C. L'avis de médiation de dettes dans le fichier des avis	134
Conclusion	135

<b>Les voies carrossables du recouvrement judiciaire</b>	137
Céline DEGOUIS	
Introduction	137
I. La saisie-exécution mobilière	139
A. Principe	139
B. Recherches préalables	139
C. Procédure	140
D. La saisie rendue commune	142
E. La saisie par récolement et extension	144
F. Les incidents de procédure	145
1. Les biens insaisissables	145
2. La délicate question de la propriété des biens	145
3. Efficacité de la saisie	146
II. La saisie-arrêt-exécution	147
A. Principe	147
B. Recherches préalables	148
C. Procédure	149
D. Opposition du débiteur saisi	151
E. La vocation collective de la saisie	151
III. La saisie-exécution immobilière	152
A. Principe	152
B. Recherches préalables	152
C. Procédure	153
1. Le commandement immobilier	153
2. La saisie immobilière	155
D. Les incidents de procédure	157
1. La subrogation	157
2. L'indivision	158
3. La mainlevée	159
Conclusion	160
<b>Les quotités saisissables (aujourd'hui et demain)</b>	161
Aubane PIERAERT et Alexandre RICHOUX	
I. La saisissabilité des revenus	161
A. Les revenus partiellement saisissables	161
1. Les différentes catégories de revenus	162

2.	L'implication de la source des revenus sur leur saisissabilité	165
B.	Les revenus totalement insaisissables	166
C.	Les autres éléments pouvant influencer la saisissabilité	167
1.	L'influence d'un enfant à charge	167
2.	Le cumul de revenus	170
3.	L'existence d'un super privilège en faveur du créancier alimentaire	171
4.	Les immunités d'exécution	173
II.	La saisie-arrêt sur compte bancaire	176
A.	Un ajout récent : le point de contact central	176
B.	La saisie-arrêt sur compte à vue	179
C.	La saisie-arrêt sur compte d'épargne	180
D.	La saisie-arrêt sur compte-titres	180
E.	Degré de protection des montants et signification des codes	181
F.	Quelques particularités	182
1.	Inapplicabilité de la règle de cumul	182
2.	Exception à la durée de protection de trente jours	182
III.	Les obligations du tiers saisi	182
IV.	Les quotités saisissables dans les pays voisins	184
A.	La situation en France	184
B.	La situation en Suisse	185
C.	La situation au Grand-duché de Luxembourg	188
	Conclusion	189

### Partie 3

## Élargissement des horizons

<b>Tour d'horizon de certains dispositifs d'aide en faveur du débiteur</b>	195
Leïla DUFRANNE	
Introduction	195
I. Les aides liées au logement	196
A. La réduction du précompte immobilier	196
ANTHEMIS	259

1.	Cadre conceptuel	196
2.	Conditions et avantages	197
3.	Procédure	199
B.	La prime d'installation	199
1.	Notion et bases légales	199
2.	Conditions et avantages	200
3.	Procédure	202
C.	L'allocation de déménagement et de loyer (ADeL)	202
1.	Notion	202
2.	Conditions	203
3.	Avantages	207
4.	Procédure	208
II.	Les aides relatives aux charges du logement	210
A.	Le statut de « client protégé »	210
1.	Présentation	210
2.	Conditions	210
3.	Avantages	212
4.	Procédure	213
B.	Le Fonds gaz et énergie	214
1.	Notion	214
2.	Conditions	215
3.	Procédure	215
C.	Le Fonds social mazout et l'allocation de chauffage	216
1.	Cadre conceptuel	216
2.	Conditions	216
3.	Avantages	218
4.	Procédure	218
D.	Le Fonds social de l'eau	220
1.	Présentation	220
2.	Conditions	221
3.	Avantage	222
4.	Procédure	222
E.	Subvention énergie pour les ménages à revenus modestes (prime MEBAR ou subventions MEBAR II)	224
1.	Présentation	224
2.	Conditions	224
3.	Avantages	225

4. Procédure	225
III. Le Fonds pour la participation et l'activation sociale	226
Conclusion	228
<b>L'huissier de justice parle-t-il un langage crypté?</b>	231
Michèle LENOBLE-PINSON	
I. Histoire de la langue du Palais	231
A. <i>Jus dicere</i> . De la justice orale à la justice écrite	231
1. Justice orale	231
2. Justice écrite en latin	232
3. Droit romain	232
B. La langue, une affaire d'État	233
1. Place au français: l'ordonnance de Villers-Cotterêts	233
2. L'usage des gens de robe	234
3. Le style de notaire	235
4. Le bel usage de la Cour	236
C. Le texte juridique	236
1. Pour le professionnel de la justice	236
2. Pour le justiciable	237
II. Particularités de la langue juridique	238
A. Langue commune	239
B. Archaïsmes	239
C. Locutions latines	240
D. Termes techniques	241
E. Formules elliptiques	242
III. La rédaction claire	243
A. Propositions qui améliorent la lisibilité des documents judiciaires	243
1. Vocabulaire	243
2. Syntaxe et grammaire	246
3. Comment rendre le texte plus lisible par le justiciable	247
4. Alléger le texte de locutions passe-partout	248
5. Conseils de rédaction	249
Conclusion – Concilier l'Institution judiciaire et la langue écrite destinée aux justiciables	252
Bibliographie	252
ANTHEMIS	261